



salaire anormalement bas

Par **interimaire**, le **20/07/2012** à **15:15**

bonjour , j'ai eu un grave accident de la route en allant au travail , cela fasat que 3 semaine que j'etais dans cette boite d'interim , mon salaire aurait attent les 1800 euro par mois . en ce moment je touche 650 euro par mois , je trouve que c'est vraiment tres peu pour un accident de travail ! sur une periode du 22 fevrier au 19 mai j'ai recu uniquement 2011 euro (???) je voudrais savoir si cela est une erreur ou tout simplement normal , je vous remercie d'avance pour vos reponse ...

Par **P.M.**, le **20/07/2012** à **16:28**

Bonjour,

Il s'agit donc d'un accident de trajet...

Il faudrait savoir si l'employeur en a été averti et en a fait la déclaration et si la CPAM l'a enregistré comme tel...

Il est possible aussi que vous remplissiez les conditions pour avoir droit à une indemnisation complémentaire indiquée dans [ce dossier](#)...